



# TOURNOI DES 14 ET 15 FEVRIER 2026

## REGLEMENT DE L'EPREUVE

**Article 1 :** Le club d'**ORVAULT SPORT TENNIS DE TABLE** organise son tournoi Régional, les 14 et 15 février 2026.

**Article 2 :** Ce tournoi régional homologué N° **2331/2025-R** est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés Traditionnels F.F.T.T. **des clubs de la région des pays de Loire (Loire Atlantique, Maine et Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée).**

**Les poussins ne sont pas autorisés à participer aux différents tableaux du tournoi**

**Article 3 :** Il se déroulera sur 20 tables, au complexe Sportif de la Cholière, Salle Germain Tilagone, 108 rue Claude Antoine Peccot, à Orvault (44700), les aires de jeu seront de l'ordre de 8x4.

**Article 4 :** Le tournoi se dispute par poules de 3 joueurs. Les 2 premiers de chaque poule seront ensuite répartis dans un tableau final à élimination directe.

**En fonction du nombre des inscriptions, le juge-arbitre pourra être amené à modifier la formule.**

**Les points à prendre en compte pour l'inscription dans les tableaux sont les points au 7 janvier pour les inscriptions avant le 5 février et les points de la phase 2 pour les inscriptions après le 5 février. Une actualisation des classements des joueurs inscrits avant le 5 février sera faite par l'organisateur après le 5 février, ce qui impliquera la suppression de joueurs dans certains tableaux en cas de dépassement de la limite du tableau : les joueurs concernés seront avertis dès l'actualisation des classements**

**Article 5 :** Horaires et tarifs d'engagement : le premier tableau commencera chaque jour à 8H et le dernier tableau se terminera vers 23H30 au plus tard (en fonction du nombre d'inscrits). Les horaires de fin de tableau sont donnés à titre prévisionnel et pourront évoluer en fonction du déroulement des tableaux.

Samedi 14 Février 2026				
7h15	Ouverture de la salle			
8h00	Fin 16H30	Tableau A	Licence Traditionnelle	De 500 à 799
9h15	Fin 16H30	Tableau B	Licence Traditionnelle	De 500 à 1399
11H15	Fin 18H30	Tableau C	Licence Traditionnelle	De 500 à 999
12H30	Fin 20H00	Tableau D	Licence Traditionnelle	De 500 à 1599
14H00	Fin 22H00	Tableau E	Licence traditionnelle	De 500 à 1799
15H00	Fin 22H00	Tableau F	Licence Traditionnelle	De 500 à 1199
16H00	Fin 23H00	Tableau G	Licence Traditionnelle	De 500 à 2099

<b>Dimanche 15 Février 2026</b>				
<b>7h15</b>	<b>Ouverture de la salle</b>			
<b>8h00</b>	<b>Fin 16H30</b>	Tableau H	<b>Licence Traditionnelle</b>	<b>De 500 à 899</b>
<b>9H15</b>	<b>Fin 16H30</b>	Tableau I	<b>Licence Traditionnelle</b>	<b>De 500 à 1299</b>
<b>11H15</b>	<b>Fin 18H30</b>	Tableau J	<b>Licence Traditionnelle</b>	<b>De 500 à 1099</b>
<b>12H30</b>	<b>Fin 20H00</b>	Tableau K	<b>Licence Traditionnelle</b>	<b>De 500 à 1499</b>
<b>14H00</b>	<b>Fin 22H00</b>	Tableau L	<b>Licence Traditionnelle</b>	<b>De 500 à 1699</b>
<b>15H00</b>	<b>Fin 22H00</b>	Tableau M	<b>Licence Traditionnelle</b>	<b>De 500 à 1399</b>
<b>16H00</b>	<b>Fin 23H00</b>	Tableau N	<b>Licence Traditionnelle</b>	<b>De 500 à 1999</b>

Chaque joueur ne peut s'inscrire que dans deux tableaux chaque jour.

<b>TARIF DES ENGAGEMENTS PAR TABLEAUX</b>	
<b>Tous les Licenciés</b>	
<b>8 €/tableau, inscription et paiement en ligne</b>	

Le paiement des inscriptions sera effectué en ligne via la plateforme d'inscription.

**Article 6 :** Les inscriptions se font :

<b>Clôture des inscriptions</b>	
Sur le site internet : <a href="https://www.orvaultping.com/">https://www.orvaultping.com/</a>	Le 13 février 2026 à 12h00

**Article 7 :** Un juge arbitre sera désigné par le club en accord avec le Comité Départemental de tennis de table de Loire-Atlantique. Il sera assisté à la direction de l'épreuve par des membres du comité d'organisation.

**Article 8 :** Les balles plastiques de couleur blanche seront fournies par le club organisateur et devront être remises à la table d'arbitrage après chaque match. Elles seront de marque Donic 3\* ou équivalent (celles-ci pourront être différentes le jour de la compétition en cas de rupture d'approvisionnement)

**Article 9 :** Tout joueur absent au 3ème appel de son nom sera éliminé.

**Article 10 :** En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

**Article 11 :** Les résultats, victoires et défaites, seront comptabilisés pour le classement.

- Article 12 :** La tenue des joueurs sera celle prévue par le règlement de la FFTT.
- Article 13 :** Le tirage au sort aura lieu le vendredi 13 février 2026 à 19h00, au complexe Sportif de la Cholière, Salle Germain Tilagone, 108 rue Claude Antoine Peccot, à Orvault (44700), sous réserve d'un éventuel événement obligeant l'organisateur à changer de lieu.
- Article 14 :** Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points.
- Article 15 :** Afin de faciliter le déroulement des épreuves, le joueur perdant est tenu de ramener la balle et la feuille de match à la table d'arbitrage. Il arbitrera, aussitôt et obligatoirement, la rencontre suivante qui lui sera indiquée par le juge-arbitre.
- Article 16 :** Le Comité d'Organisation, après accord avec le Juge-Arbitre, se réserve à tout moment le droit de prendre la décision qu'imposerait un incident ou une contestation sur un point non prévu par le présent règlement. Les décisions du Juge-Arbitre seront sans appel. Le Comité d'Organisation fera en sorte que la journée se déroule dans les meilleures conditions. Toutefois, il décline toute responsabilité pour les accidents, pertes ou vols pouvant survenir durant le tournoi.
- Article 17 :** Le nombre maximum d'inscrits par tableau est de 48 joueurs, soit 16 poules de 3 joueurs. Si le nombre d'inscrits dans un tableau est inférieur 50 % (soit la moitié de sa capacité maximum), les dotations du tableau seront alors divisées par deux. En cas de nombre d'inscrits inférieur à 25 %, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le tableau et les frais d'inscriptions engagés seront remboursés.

**Article 18 : Récompenses et prix :**

Les 8 meilleurs de chaque tableau seront récompensés. Ils seront remis lors du podium à la fin de chaque tableau concerné.

Samedi 14 Février 2025		Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste	¼ Finaliste
Tableau A	Tradi	De 500 à 799	40	20	12
Tableau B	Tradi	De 500 à 1399	60	30	15
Tableau C	Tradi	De 500 à 999	50	25	15
Tableau D	Tradi	De 500 à 1599	70	35	15
Tableau E	Tradi	De 500 à 1799	80	40	20
Tableau F	Tradi	De 500 à 1199	60	25	15
Tableau G	Tradi	De 500 à 2099	100	50	25

Dimanche 15 Février 2025		Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste	¼ Finaliste
Tableau H	Tradi	De 500 à 899	40	20	12
Tableau I	Tradi	De 500 à 1299	60	30	15
Tableau J	Tradi	De 500 à 1099	50	25	15
Tableau K	Tradi	De 500 à 1499	70	35	15
Tableau L	Tradi	De 500 à 1699	80	40	20
Tableau M	Tradi	De 500 à 1399	60	30	15
Tableau N	Tradi	De 500 à 1999	100	50	25

Les lots sont à retirer les jours du tournoi ; les lots non réclamés resteront acquis à l'association.

- Article 19 :** Le non-respect du règlement, entraînera un avertissement suivi d'une expulsion si récidive. Aucun remboursement des tableaux ne pourra être demandé.
- Article 20 :** **Aucun remboursement ne sera effectué après clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical.**
- Article 21 :** Aucune consommation de soda, bière ou café ne sera autorisée dans la salle de tennis de table. Toute consommation de soda, bière ou café devra s'effectuer à l'extérieur de la salle spécifique.
- Article 22:** La participation au tournoi (joueur ou joueuse, coach ou spectateur) vaut acceptation de ce règlement.

